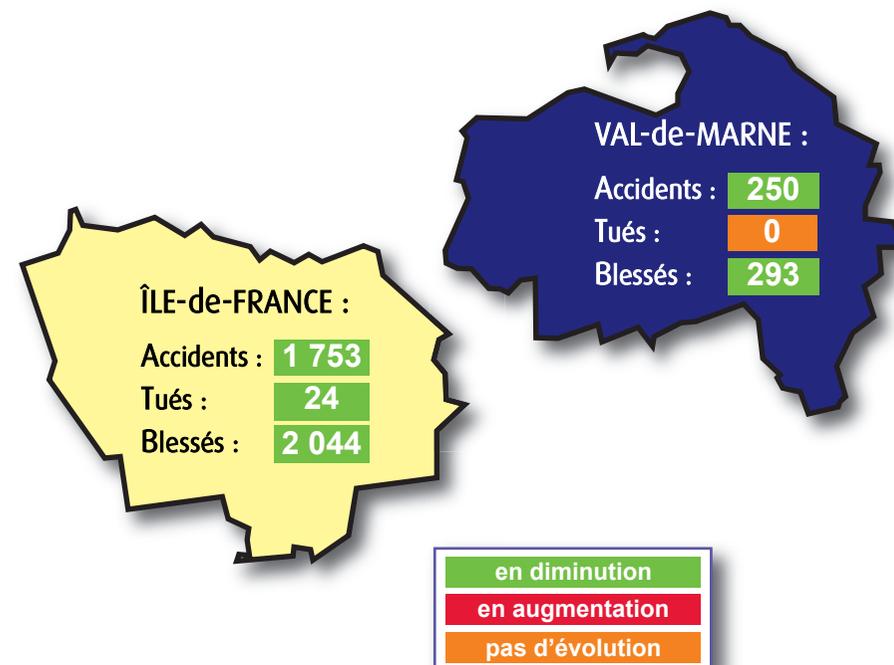


SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

L'accidentalité routière dans le Val-de-Marne

Baromètre du mois de **septembre 2021**

Données provisoires
 (issues des remontées rapides et bilans consolidés)
 comparées aux données définitives de 2020



Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés
Septembre 2021 (provisoires rapides)	250	0	293
Septembre 2020 (chiffres consolidés)	273	0	313
Différences 2021 / 2020	- 23	0	- 20
Évolutions 2021 / 2020	- 8,4 %	0,0 %	- 6,4 %
Évolutions "Île-de-France" 2021 / 2020	- 0,6 %	- 11,1 %	- 2,6 %
Évolutions "France" 2021 / 2020	+ 7,0 %	- 1,0 %	+ 9,0 %

Usagers tués en 2021	0	15	18	25	45	65	Âge indéterminé	Total 2021	Part en %
	- 14 ans	- 17 ans	- 24 ans	- 44 ans	- 64 ans	65 ans et plus			
 ou EDP*				2	1	2		5	33 %
 ou EDP motorisé*									
 				3	3			6	40 %
	1			2		1		4	27 %
 									
Autres usagers									
Total 2021	1			7	4	3		15	
Part (en %)	6 %			47 %	27 %	20 %			100 %

Accidents mortels du mois : aucune personne tuée en septembre 2021

	Janvier (données consolidées)	Février (données consolidées)	Mars (données consolidées)	Avril (données consolidées)	Mai (données consolidées)	Juin (données consolidées)	Juillet (données consolidées)	Août (remontées rapides)	Septembre (remontées rapides)	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul 2021	Cumul 2020	Différence 2021 / 2020	Évolution 2021 / 2020	Évolution Île-de-France 2021 / 2020
Accidents	220	145	194	212	211	246	223	138	250				1 839	1 574	+ 265	+ 16,8 %	+ 11,5 %
Tués	4	4	1	2	3	0	1	0	0				15	13	+ 2	+ 15,4 %	+ 6,0 %
Blessés	225	153	230	234	247	259	276	176	293				2 093	1 815	+ 278	+ 15,3 %	+ 10,8 %

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Octobre 2020 / Septembre 2021	2 427	21	2 756
Octobre 2019 / Septembre 2020	2 289	21	2 670
Différences 2021 / 2020	+ 138	0	+ 86
Évolutions 2021 / 2020	+ 6,0 %	0,0 %	+ 3,2 %
Évolutions Île-de-France 2021 / 2020	+ 0,7 %	+ 4,0 %	- 0,9 %
Évolutions France 2021 / 2020	+ 4,0 %	- 3,0 %	+ 3,0 %

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins consolidées que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).